

« CHAMOIS »

SOUS-DOSSIER 5

FEUX

DIFFUSION RESTREINTE

DIFFUSION RESTREINTE

Exercice CHAMOIS

Sous - Dossier 5

Feux

Pièce 50

SOMMAIRE

Pièce 51 - ARTILLERIE

Pièce 52 - Figuration des FEUX -

Pièce 53 - Carte FEUX

DIFFUSION RESTREINTE

Monsieur CHAMOTE

Sous - Dossier 5

FEUX

Pièce 51

ARTILLERIE

I/ GENERALITES

La 114° DI bénéficie pendant l'exercice de l'appui du 1° RAMA à 3 batteries de 155 Automouvant qui effectuera deux tirs réels à son profit au cours de la matinée du 27 Septembre.

Ce Régiment est en séjour au Camp de CANJUERS depuis le 14 septembre et est installé en bivouac aux lisières Ouest du PIERRION, à la BASTIDE BLANC en 002.357.

Pour l'exécution des tirs, les positions de batteries sont les suivantes :

- Cote 887 en 982 - 373
- Clot de SORBIERE en 982 - 356
- Aire du GRATTE LOUP en 992 - 355.

Ces 4 zones (bivouac et positions de batteries) seront neutralisées et entourées de tresses blanches par le 1° RAMA -

II/ LIAISONS

Compte tenu du caractère particulier de cet exercice et pour des raisons de sécurité, le DL régimentaire principal devra se trouver à la DIREX à l'ESPARGON.

Le 1° RAMA devra fournir en sus :

- un DL au PC de la 114° DI
- un DL par Régiment d'Infanterie.

Le DL de la 114° DI n'aura qu'un rôle d'information, mais les DL de Régiment auront à prendre en compte les tirs réels et le déclenchement des tirs simulés par le Génie.

III/ EXECUTION DES TIRS REELS

31 - Objectifs

- R 1 : Receptable région cote 856 en 017.405
- R 2 : Receptable S O du BAS MALAY en 081.409 -

32 - Observation

- R 1 : EO du 275° RI à l'observatoire des COMBES en 996.398
- R 2 : EO du 292° RI dans la région de la cote 925 en 044.376 -

.../...

DIFFUSION RESTREINTE

Pièce 51 - 2 -

Ces deux EO devront se mettre en place sur ces observatoires quelle que soit la situation tactique pour les équiper avec suffisamment de délais. Elles seront, le cas échéant, neutralisées et le plastron averti de leur mise en place.

L'observation des tirs devra pouvoir être confirmée par le DL de la DIREX à l'observatoire de l'ESPARGON.

Les tirs d'accrochage seront réglés par l'EO du 275° RI depuis l'observatoire des COMBES.

33 - Horaires prévus

Accrochage des tirs : R 1 : 7h15 à 7h30	-	R 2 : 7h30 à 7h45
Tir : R 1 : 8h15 à 8h30	-	R 2 : 11h00 à 11h15 -

34 - Déclenchement

Les tirs seront demandés dans les délais nécessaires par les DL du 275° RI (R 1) et du 292° RI (R 2) au DL de la DIREX -

30 minutes avant l'exécution des tirs, le chef de la cellule CONTROLE de la DIREX s'assurera que personne ne stationne dans la zone interdite par le tir (cf pièce 71/5) -

Après accord du Chef de la DIREX, le DL de la DIREX déclenchera les tirs.

35 - Exécution des tirs

tir d'accrochage : 10 coups par tir -

par tir réel : deux tirs de 90 coups pendant deux minutes séparés d'un temps mort de 5 minutes..

IV/ MUNITIONS :

380 coups de 155 ont été mis en place au dépôt du Camp de CANJUERS par la Vème Région Militaire - HEM 107 avec charges vives françaises.

DIFFUSION RESTREINTE

Exercice CHAMOIS

Sous - Dossier 5

FEUX

Pièce 52

FIGURATION DES FEUX

I/ GENERALITES

Pendant l'exercice, un détachement de la 64^e CG mettra en oeuvre une figuration de feux d'Artillerie au profit des 3 Régiments d'Infanterie et la représentation du tir d'un assaut aérien sur BROVES.

Les figuratifs seront mis en place en avant ou en arrière du dispositif du plastron en respectant la distance de sécurité de 20 m.

II/ LOCALISATION ET BAPTEME

Tirs d'Artillerie au profit du 299^e RI :

- F 1 : ST ROMAIN - 052.412 -
- F 2 : CLOS MOUTON - 053.407 -
- F 3 : 058.406
- F 4 : PIERRES ROMPUES - 058.402

Au profit du 275^e RI

- F 5 : LA CADIERE - 053.393
- F 6 : LA CADIERE - 051.390
- F 7 : N ORD 824 - 053.385 -

Au profit du 292^e RI

- F 8 : Chapelle ST CHRISTOPHE - 053.386
- F 9 : les GRANGES - 059.389
- F 10 : Les GRANGES - 057.392 -

Tir de canon d'avion - 2 rafales

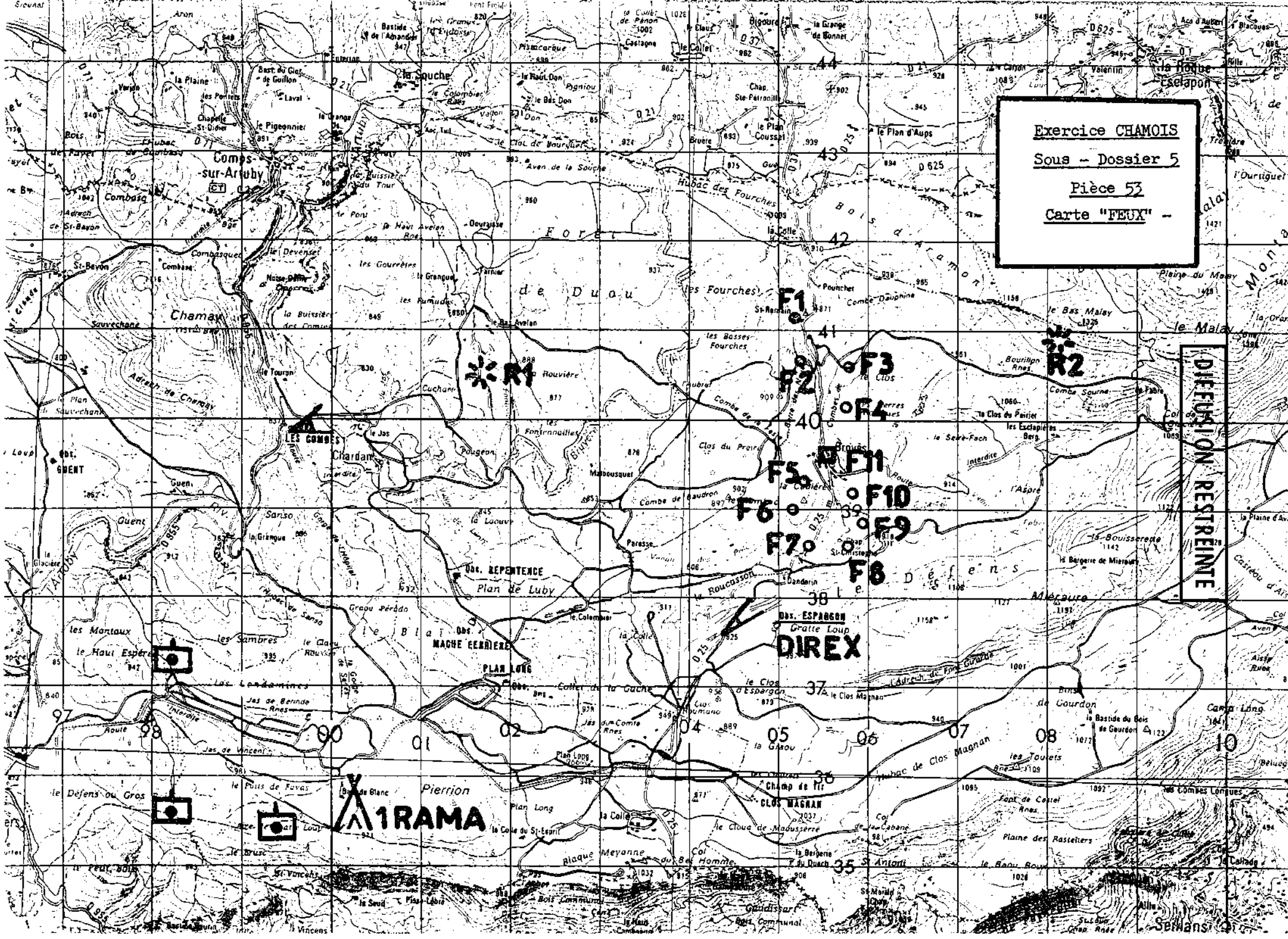
- F 11 : Village de BROVES.

III/ DECLENCHEMENT

Les tirs sont demandés par les Régiments puis adressés sur le réseau ARTILLERIE jusqu'au DL de la DIREX qui les transmet à la cellule GENIE.

L'officier GENIE de la 14^e DI déclenche alors les simulations de tir par son réseau GENIE. Pour des raisons de sécurité, les DL des RI devront proposer en temps utile le déclenchement des tirs aux Chefs de Corps concernés.

Exercice CHAMOIS
Sous - Dossier 5
Pièce 53
Carte "FEUX" -



DIFFUSION RESTREINTE